

# La Lettre Infos



Pour plus d'infos  
consultez régulièrement  
[mayennenatureenvironnement.fr](http://mayennenatureenvironnement.fr)



## La nature et l'environnement en Mayenne

Mayenne Nature Environnement



N°3 - Décembre 2008

Photos primées FESTIMAGES dans les différentes catégories Mayenne.

De gauche à droite : G. BOUTELOUP (prix du jury) / J-F. ARCANGER (oiseaux) / O. DUVAL (macro) / H. BASLE (mammifères) / T. BREIDEN (paysage)

## Et si nous n'étions pas les derniers !

Le magazine *La Vie* (N° du 9 octobre 2008) a classé la Mayenne dernier département de France pour la volonté écologique ! Un constat qui fait mal à l'ensemble des acteurs...

Les réactions n'ont pas manqué, nos élus en premier et Madame la Préfète de la Mayenne lors de l'assemblée générale des Maires. Le débat s'est instauré au sein des adhérents de MNE : résultats surprenants pour les uns, ou confirmant pour d'autres, la faible volonté de préserver l'environnement en Mayenne. Nous avons même rencontré le Président du Conseil général, M. Arthuis, pour échanger nos points de vue et réactions.

Il est certain qu'en 2008, il ne s'est pas « rien passé » en Mayenne : **la mise en place des zones Natura 2000 Bocage biodiversité, la mise en œuvre de la TDENS** (Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles), de l'arrêté limitant l'usage des pesticides... Le *Courrier de la Mayenne* du 23 octobre a repris pour l'essentiel et assez fidèlement l'analyse de MNE. Il est certain que le magazine *La Vie* a utilisé pour son classement des critères partiels et discutables. Pour les déchets par exemple, même la source des chiffres (L'ADEME) a contesté leur utilisation pour ce

classement. Cet article permet cependant de mesurer et redire les efforts qu'il reste à accomplir en matière d'environnement, pour en particulier atteindre une qualité d'eau satisfaisante. Et il pourrait bien faire bouger les acteurs !

A l'opposé, nous avons eu aussi 2 pages dans le *Chasseur d'images* de décembre consacrées à Festimages, **premier festival de l'image nature numérique**. Organisé avec Cardamine, à Saint-Berthevin, ce rendez-vous réussi, a mis en valeur nos territoires et notre environnement : plus de 250 visiteurs, des photographes de renom, le soutien d'entreprises engagées dans le développement durable comme ISORE ou TDV.

**Pour poursuivre le débat** sur l'état de l'environnement et la place de MNE : notez la date du **7 mars 2009**, pour participer à l'**Assemblée générale** de MNE.

Pensez à nous **envoyer vos propositions de Prix Orchidée 2008 pour le 20 janvier 2009**.

Le Président, Benoit Duchenne

## Une nouvelle espèce de mammifère découverte en Mayenne !

Une nouvelle espèce de chiroptère a été identifiée le 13 septembre 2008 lors d'une opération de capture menée par James Jean-Baptiste dans la grotte *Mammouth* à Louverné.

Il s'agit du **Murin d'Alcathoe**. C'est la 17<sup>ème</sup> espèce de chauve-souris pour la Mayenne.

**Sommaire :** Limitation des Pesticides : vers un arrêté complémentaire ? ● La Corniche de Pail se refait une toilette ● Conservateurs de talus : une première rencontre ● Rencontre avec M. Garrot, député maire et Président de l'agglomération de Laval ● Projet de THT ● La Nature en Haute Mayenne ● Société de peinture de pièces plastiques (SPPP) ● Les ambassadeurs naturalistes de la ville de Mayenne ● Arquenay (suite) ● Sur le chemin de la Nature... Et de deux !

## Limitation des Pesticides : vers un arrêté complémentaire ?

Madame la Préfète de la Mayenne a réuni le groupe Phyt'eau propre le 26 novembre, pour faire le bilan de l'arrêté pris en décembre 2007 interdisant l'usage des pesticides sur les caniveaux, fossés et autour des puits. Avec le printemps pluvieux, **les analyses d'eau ont été très mauvaises** : on a ainsi appris que sur le bassin de l'Oudon la teneur en pesticides dans l'eau avait dépassé 9 fois la norme !

**Madame la Préfète a proposé un arrêté complémentaire pour interdire l'usage sur les zones humides.**

MNE demande que soit prise en compte une bande de 1mètre de part et d'autre des caniveaux et fossés. L'arrêté doit être étudié pour les zones urbaines mais pour les fossés, les agriculteurs s'opposent à cette bande de 1 mètre pourtant effective en Bretagne et en Loire-Atlantique. En 2009, les verbalisations seront effectives après une année d'information et de rappel à la loi. Le groupe Phyt'eau propre devrait concentrer son action pour développer une charte avec les commerçants de pesticides.

## Conservateurs de talus : une première rencontre

Le samedi 11 octobre, 11 conservateurs de talus, adhérents de MNE se sont réunis pour faire le bilan de leurs observations et faire le point sur la mise en oeuvre de l'action. Elle vise à suivre, près de chez soi, les populations de plantes et d'animaux qui trouvent refuge sur les accotements routiers en fauchage tardif. 34 bords de route et bord de halage ont ainsi trouvé un conservateur.

Après un rappel sur la mise en oeuvre de cette action et sur sa finalité, plusieurs questionnements se sont fait jour sur comment améliorer le suivi, notamment par la réalisation d'un fiche navette pour signaler les problèmes rencontrés, sur des demandes de formation pour reconnaître les espèces et sur une fiche qui aiderait à mieux localiser les espèces.

Il reste donc cinq talus sans conservateurs. L'intérêt de ce suivi est également de travailler à plusieurs conservateurs pour un même bord de route, ce qui permet de mutualiser les connaissances et compétences de chacun.

Donc pour 2009, l'action se poursuivra et nous recherchons des conservateurs.

Pour tout contact : [mne.jarri@wanadoo.fr](mailto:mne.jarri@wanadoo.fr)



## Projet de THT

La Préfecture met en place une commission chargée du Plan d'Accompagnement du Projet et annonce un fond de 7,3 millions d'Euros pour des actions de développement durable dans les communes impactées alors que la secrétaire d'état Madame Nathalie Kosciusko-Morizet est attendue en Mayenne le 18 décembre. MNE a pris position contre le projet d'EPR et de THT et n'a pas participé à la première réunion.



## La Corniche de Pail se refait une toilette

A l'initiative de la commune de Villepail, un chantier de restauration de landes a été réalisé par l'entreprise DERVENN sur une parcelle communale de 3.5 ha. Coordonné par le Parc Normandie Maine, le chantier a permis le broyage de 3.5 ha de landes à l'aide d'un broyeur agricole. Les résidus seront exportés chez un agriculteur de Pré-en-Pail et serviront à réaliser du compost.

C'est le 3ème chantier de restauration de landes sur la Corniche après ceux réalisés par le Syndicat de Pays du Haut Maine et Pail (remplacé par les communauté de communes de Villaines-la-Juhel) sur les parcelles appartenant au conseil général, respectivement en 1993, 1994 et 1996.

C'est la première fois qu'une aussi grande surface de lande est restaurée par broyage et exportation des végétaux. Les mesures de taux de matière sèche effectuées montrent que l'accumulation de matière végétale, depuis une cinquantaine d'années est important (de 12 à 14 t/ha de MS).

## Rencontre avec M. Garot, député maire et Président de l'agglo de Laval

Nous avons sollicité cette première rencontre le 29 octobre, pour discuter de plusieurs dossiers : ligne ferroviaire de Pré-en-Pail, projet de carrières, plateforme multimodale d'Argentré, devenir du site des anciennes carrières de Louverné, relance du SCOTT et étalement urbain.

Nous avons convenu de rencontrer la commission environnement de l'agglo et les adjoints de la ville de Laval pour prolonger notre travail.

## Le saviez-vous

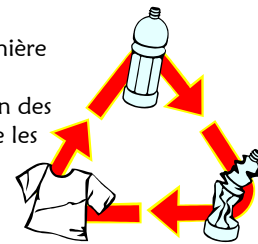
### Traitement des déchets : tout l'art de la COM !

Dans les années 1970/1980, à la demande des nouvelles réglementations techniques en matière de préservation de l'environnement : les unités de traitement des Ordures Ménagères (enfouissement et incinération) ont vu leur essor naître.

La reconfiguration récente des approvisionnement en énergie donne une place préférentielle aux énergies renouvelables ; nos centres de traitement emboîtent rapidement le pas, sur cette opportunité pécuniaire à produire de l'énergie avec nos déchets (biogaz en enfouissement et électricité ou vapeur en incinération). Cette option s'avérant très valorisante en terme de « marketing environnemental ».

Soyons très vigilants ; la vocation première des unités de traitement n'est pas la production d'énergie mais l'élimination des déchets en limitant autant que possible les pollutions que cela engendre.

Ne relâchons pas nos efforts de tri des déchets sous prétexte que nos ordures produisent de l'énergie.



**Rappel : en moyenne un habitant produit 360kg par an !**

**La réduction à la source reste la politique la plus gagnante pour notre environnement.**

**= Le déchet le moins polluant n'est-il pas celui que l'on ne produit pas ?**

## L'info pratique

**En période de froid, vous pouvez nourrir les oiseaux.**

Quelle nourriture utiliser ? des graines de tournesol, des fruits secs, de la graisse **non salée**, de l'eau : évitez le pain

Ne jamais donner d'aliments salés, de pain sec ou de biscottes, de déchets de pâtisserie, de noix de coco desséchée, qui gonflent et provoquent des troubles digestifs ainsi que le lait.



## La Nature en Haute Mayenne

Le Pays de la Haute Mayenne nous a commandé un travail de mise en œuvre d'une action d'éducation à l'environnement auprès de 8 communes candidates. Il s'agit d'une action inspirée du projet MNE « Sur le chemin de la nature », identifier un site de proximité et y développer des actions pédagogiques. Au cours de cette année, 774 personnes ont bénéficié de l'action.

Cette opération constitue un véritable outil de développement local pour les collectivités car elle a mobilisé un ensemble d'acteurs locaux autour de projets d'éducation à l'environnement et de valorisation du patrimoine local. Des publics différents se sont alors mélangés pour partager des expériences, des savoirs et communiquer aux plus jeunes un peu de leur histoire.

« La nature à nos pieds » a également permis de sensibiliser les publics aux richesses locales, à la biodiversité et à la qualité des paysages, autrement dit favoriser la découverte de proximité, d'un cadre de vie familier mais méconnu.

Une perspective de développement est proposée au Pays : la labellisation « Sur le chemin de la nature » des sites repérés. Ceci représenterait une valeur ajoutée au projet en rejoignant le réseau de sites labellisés dans le département.



## Les ambassadeurs naturalistes de la ville de Mayenne

La ville de Mayenne met en place la **gestion différenciée de ses espaces verts dans le cadre de son agenda 21**. Soucieuse de mesurer les effets de ce mode de gestion sur sa biodiversité urbaine, la collectivité a souhaité réaliser un inventaire faune flore dans sa ville. Une convention tripartite a été signée entre la ville de Mayenne, MNE et le lycée Rochefeuille. **MNE réalisera un inventaire de la faune**, une classe du lycée se chargera de la partie botanique.

La particularité de cette opération est l'adhésion des agents espaces verts à cette démarche en participant aux comptages sur les lieux d'inventaire ! L'objectif du responsable de service : permettre aux agents de s'approprier la démarche et en faire demain de véritables ambassadeurs de la gestion durable au quotidien.



## Arquenay (cf. Lettre Infos MNE précédente) :

projet de maternité porcine « SCEA les sapins » La Grandière. Après l'enquête publique de juin dernier, il y a prorogation d'instruction administrative et une courte expertise pour le plan d'épandage a été demandée par la préfecture.

## Société de peinture de pièces plastiques (SPPP)

Elle exploite à Saint-Berthevin, une unité de peinture de pièces plastiques et composites destinées essentiellement à l'industrie automobile depuis 20 ans.

France Nature Environnement et CARDAMINE l'ont fait assigner à l'audience du 9/09/08 devant le tribunal d'instance de Laval, le jugement a été rendu le 7/10 et elle est condamnée à verser 3 500 € à Cardamine et 5 800 € à FNE. Dans les 2 cas elle est condamnée aux dépens.

Les infractions ont été constatées dans plusieurs domaines comme le prétendaient FNE et CARDAMINE (en référence aux pièces de la société : rapports APAVE, COELYS ...)


Non conformité concernant :


- le dépassement des valeurs limites d'émission de Composés Organiques Volatiles (COV),
- le dépassement du flux annuel d'émissions diffuses ,
- l'emploi de certains solvants dont le formaldéhyde,
- l'absence de surveillance permanente des émissions COV,
- l'objectif de respecter les valeurs limites d'émissions de COV n'a pas été respecté au vu des relevés effectués par L'APAVE en octobre 2006 et juin 2007.

De plus : Il ressort du document remis à la préfecture le 23/07/08 que L'APAVE a réalisé des nouvelles mesures en juillet 2008 dont il résulte que deux cheminées sur six sont encore non conformes quant aux émissions de COV.

Il ressort du rapport du bureau COELYS de novembre 2005, que la toxicité des COV sur la santé a été reconnue et que différents troubles ont été identifiés. Les COV ont également un effet direct sur le milieu naturel et COELYS insiste sur l'importance de méthane concernant l'effet de serre et le réchauffement de la planète. Les COV pourraient également avoir une action directe sur les peuplements végétaux et sur les populations animales. Ils sont également responsables de la destruction d'ozone stratosphérique et sont souvent impliqués dans des problèmes d'odeur. Le non respect des prescriptions de l'arrêté ministériel du 2/02/1998 ainsi que de l'arrêté préfectoral du 2/08/02 et de l'arrêté complémentaire du 30/08/04, par la société SPPP est donc de nature à créer un risque majeur de pollution notamment pour la qualité de l'air et pour la santé des habitants de Saint-Berthevin et porte ainsi atteinte aux intérêts collectifs. **Cardamine**

Consultez l'actualité sur  
le site de MNE  
[mayennatureenvironnement.fr](http://mayennatureenvironnement.fr)

 Résultats du concours photos  
FESTIMAGES NATURE 2008

 Diverses infos : Sur le chemin de la  
Nature, Eoliennes, THT...



## Et de deux !

Après un chantier international en juillet 2008, pour nettoyer une mare sur le site de l'ancienne carrière d'Ecorcé, la municipalité d'Entrammes a décidé de poursuivre les travaux en nettoyant une deuxième mare et en créant des cheminements dans cette ancienne carrière.

L'implication du conseil municipal et de la population locale a permis de créer une vraie dynamique autour de site d'Ecorcé. Des élèves de seconde du lycée agricole de Laval dans le cadre de l'option « découverte de territoire » vont participer à la mise en valeur de ce site. MNE sera le maître d'œuvre et accompagnera la municipalité dans sa volonté de mettre en valeur un milieu naturel à la porte du bourg.

Le site a été labellisé « Sur le chemin de la Nature » le samedi 13 décembre 2008.

Et une bonne nouvelle arrivant rarement seule : la municipalité a décidé de labelliser aussi le chemin de Bel-air. Le développement durable à Entrammes devient réalité.

## Nos enfants nous accuseront

Film de Jean-Paul Jaud (sorti le 5/11/08), il est au service d'une vérité qui blesse : chaque année en Europe, 100 000 enfants meurent de maladies causées par l'environnement.

Le film raconte l'initiative courageuse d'une municipalité du Gard, qui décide de **faire passer la cantine scolaire au bio**. Conscient du danger sanitaire qui menace une jeune génération exposée aux 76 000 tonnes de pesticides déversées chaque année sur notre pays, un maire décide de prendre le taureau par les cornes...

= **Une projection le 16 janvier au Cinéville de LAVAL est programmée, suivi d'un débat.**

[www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com](http://www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com)

## Economie de papier...

Depuis que nous avons lancé la nouvelle formule de **La Lettre Infos MNE** accessible par internet, nous économisons par an : 4 000 feuilles A3, 500 enveloppes et bien sur des frais d'envoi.



*Bonnes fêtes de fin d'année*

## Prochaines Sorties Nature MNE

*Fin janvier 2009 :*

*vous pourrez découvrir le calendrier complet sur notre site*

*9 janvier : conseil d'administration Nature et Environnement \* à 18h*

*30 janvier : conseil d'administration 18h*

*27 février : conseil d'administration Nature et Environnement \* à 18h*

*\* : N'hésitez pas à vous joindre aux administrateurs, chaque adhérent est le bienvenu pour apporter son point de vue sur les dossiers nature et environnement du moment (salle de la FAL - Bd du Vieux st Louis à Laval)*

*Une date à réserver : le 7 mars 2009 : MNE tient son Assemblée Générale. Le lieu sera précisé dans la convocation*

## LETTRE INFOS MNE - pour les adhérents ayant acquitté leur cotisation annuelle.



M.N.E. - 2 rue du 124<sup>ème</sup> RI - B.P. 1024 - 53010 LAVAL Cedex - ☎ : 02.43.02.97.56

E-mail : [mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr](mailto:mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr)

Site : [mayennenatureenvironnement.fr](http://mayennenatureenvironnement.fr)

Responsable de la rédaction : Denis LAUGARO

Réalisation : Stéphanie GILLET

Directeur de publication : Benoît DUCHENNE

Edition : MNE

Imprimée sur du papier recyclé